



2023 / 2024

Procédure d'inscription en **DNMADe**



PROCÉDURE D'INSCRIPTION en DNMADe

Pour la prochaine rentrée scolaire, vous avez sollicité une inscription dans notre établissement.

Les démarches à effectuer sont les suivantes :

1- Dossier d'informations générales.

Ce dossier vous permet de faire connaissance avec notre établissement. Il doit vous guider dans la constitution du dossier d'inscription. **Nous vous invitons à le lire très attentivement.**

2- Dossier demande d'inscription.

Ce dossier, **à imprimer et à compléter scrupuleusement**, est constitué d'une :

- Fiche A « Renseignements *étudiant*, avec photo. »
- Fiche B « Renseignements *Responsables payeurs* ». Voir **annexe profession**.
- Fiche C « Informations complémentaires ».
- Fiche D « Taxe d'Apprentissage » facultative, mais à prendre connaissance.
- Fiche E « Document comptable et Mandat de Prélèvement SEPA » avec RIB agrafé.
- Règlement financier*. Annexe à lire attentivement et à conserver.

Chaque document étant utilisé par des services différents de l'établissement, des informations identiques peuvent vous être demandées à plusieurs reprises.

3- Documents à fournir et à joindre dans la pochette « demande d'inscription »

- Photocopies des bulletins (Terminales) ou relevé de notes (Enseignement supérieur) de l'année précédente, de l'année en cours, du Relevé des notes du baccalauréat.
- Lettre de motivation écrite par le lycéen/l'étudiant (**Si demande hors Parcoursup**).
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport du lycéen/l'étudiant.
- Photocopie du livret de famille complet (si étudiant(e)mineur(e) lors de l'inscription).
- Chèque de 35 € correspondant aux frais de dossier, à l'ordre de **l'AGEA-Bondy**.
- Chèque d'acompte de 250 €, à l'ordre de **l'AGEA-Bondy**.

4- Retour du dossier

L'ensemble des documents demandés est à retourner, **dès que possible**, à l'établissement.

Groupe scolaire Assomption
Service des inscriptions DNMADe
12, avenue de Verdun – 93140 – Bondy

Seul un dossier complet permettra de valider l'inscription administrative.

5- Finalisation du dossier

Il est indispensable de nous envoyer, dès que possible, **au moins un** des documents suivants :

- Les résultats du Bac 2023.
- Photocopie du diplôme du Bac 2022 (ou session antérieure).
 - Les résultats universitaire de l'année en cours.
 - Si l'étudiant vient de vivre une année de césure, merci de nous l'indiquer par courrier.

Ces documents sont à envoyer **sous format pdf** uniquement à v-volteau@assomption-bondy.org en précisant vos coordonnées ainsi que la mention « *Entrée en DNMADe* »